



Juin 2014 N°12

Dolmayrac

Journal d'information de la commune de Dolmayrac



Edition spéciale « Nouveau conseil municipal »

**ÉDITION
SPÉCIALE**

Infos utiles et pratiques

Infos utiles

Votre mairie vous accueille aux horaires suivants :

mardi : de 9 heures à 12 heures

mercredi : de 9 heures à 12 heures

vendredi : de 9 heures à 12 heures et
de 13 heures 30 à 15 heures

samedi : de 9 heures à 12 heures

Vous pouvez joindre la secrétaire de mairie,

Madame Séverine REZÉ :

Par téléphone au **05 53 01 03 56**

Par télécopie au **05 53 01 28 83**

Par e-mail à contact@ville-dolmayrac.fr

Les agents de la commune de Dolmayrac sont :

Madame Séverine REZÉ, secrétaire de Mairie

Madame Marlène SOULARD, assistante école primaire

Madame Sylvie LE LAIZANT, surveillante école

Monsieur Franck PETIT, cuisinier cantine école



Infos pratiques

Sacs poubelles : chaque foyer peut récupérer en mairie 1 rouleau « noir » et 1 rouleau « jaune » par semestre et par personne (mai et novembre).

Limite de vitesse : nous vous rappelons que la vitesse est limitée à 30 kms/heure dans le bourg, 50 kms/heure dans les hameaux.

Tonte des accotements et fossés : cette prestation est assurée par la Communauté d'Agglomération. Passage des épareuses : il peut y avoir un décalage de semaine en fonction de la météo.

1^{er} passage, Accotements :

du 21 avril au 2 mai 2014

2^{ème} passage, Accotements, virages et carrefours :
du 2 au 13 juin 2014

3^{ème} passage, Accotements, fossés et talus :
du 8 au 26 septembre 2014



Nos engagements

Comme nous nous y étions engagés, nous avons déjà pris les décisions suivantes :

Edition du bulletin municipal.

Diminution du nombre d'adjoints de 4 à 3. Cette disposition a été votée à l'unanimité en conseil municipal du 28 mars 2014.

Création d'une cellule attentive aux problèmes liés à la précarité et à l'isolement des personnes de notre commune, intégrée au CCAS.

Mise en place d'une commission de suivi des activités périscolaires, composée de membres du conseil municipal, des enseignantes et de parents d'élèves.

Nous reviendrons prochainement vers vous pour le projet relatif à la mairie

L'édito du maire

Madame, Monsieur,

Un peu plus de deux mois sont passés depuis les élections et déjà nous tenons à vous rendre compte sur l'organisation du Conseil Municipal et des premières mesures prises dans le prolongement de nos engagements de campagne.



Pour optimiser le fonctionnement du Conseil Municipal, il m'est apparu indispensable de déléguer certaines compétences du Maire aux Adjoints et collectivement de désigner pour chaque commission communale un animateur responsable.

- Monsieur Gilles GROSJEAN : Premier Adjoint reçoit une délégation à l'administration, aux finances et au personnel communal.
- Monsieur Pierre BERNOU : Deuxième Adjoint une délégation concernant les bâtiments communaux et la voirie.
- Madame Yolande MARIA : Troisième Adjointe une délégation aux relations avec les associations et à l'animation d'une cellule de veille et d'accompagnement social dans le cadre du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

La répartition des Conseillers dans les différentes commissions communales vous est présentée dans les pages suivantes, ainsi que pour chaque commission son animateur responsable.

Chacun s'est mis au travail avec enthousiasme et beaucoup de détermination ayant à cœur d'apporter le meilleur de lui-même. C'est ainsi que nous avons : élaboré le budget 2014, pris contact avec les associations de la commune pour établir le calendrier des manifestations, réalisé avec les enseignantes, les animateurs, les parents d'élèves le bilan des activités du périscolaire et lancé la réflexion sur les animations à mettre en place dès la rentrée de septembre.

Je souhaitais la création de cette cellule de veille et d'accompagnement social. Il est nécessaire d'être attentif à certaines situations de précarité notamment lors d'accidents climatiques, de faciliter l'accès à des aides lors de situations de précarité énergétique.

Nous serons présents dans chaque commission mise en place par la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (C.A.G.V.), prêts à exprimer l'avis de la commune sur tous les sujets qui seront traités. Nous vous ferons part de l'évolution des compétences de la C.A.G.V. dans notre prochain journal, en fin d'année, suite aux dispositions qui seront prises par le gouvernement de Monsieur Manuel Valls dans le cadre de la décentralisation.

Nous sommes à votre écoute pour approfondir les sujets sur lesquels vous souhaiteriez des précisions.

Je vous souhaite une bonne lecture et remercie les membres de la commission communication qui se sont beaucoup investis pour rendre ce journal agréable à lire, factuel, précis.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous adresse l'expression de mes plus cordiales salutations.

Michel VAN BOSSTRAETEN

Budget

La fiscalité de la commune

En cette période difficile pour l'ensemble des administrés, le souhait de la Commission Finances était de ne pas augmenter la pression fiscale de la commune. Le conseil municipal à l'unanimité a suivi cette proposition lors de sa réunion 22 avril 2014, et a maintenu les taux d'imposition de 2013.

Ces taux d'imposition des 3 taxes directes locales restent donc inchangés pour l'année 2014 :

- ◆ Taxe d'habitation : 5,70 %
- ◆ Taxe sur le foncier bâti : 5,60 %
- ◆ Taxe sur le foncier non bâti : 45,40 %

Ces taux sont nettement inférieurs aux taux moyens des communes de l'Agglomération du Grand Villeneuvois : ils sont aussi inférieurs aux taux moyens des communes de la même strate de population, et très inférieurs aux moyennes départementales, régionales et nationales.

Le budget 2014

Le budget 2014 de notre commune a été voté à l'unanimité du conseil municipal le 29 avril 2014.

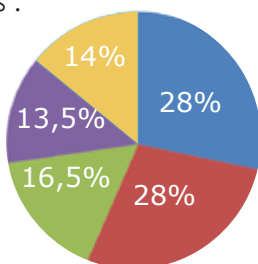
Le budget 2014 est composé de 2 sections, une section de fonctionnement s'élevant à 368.204 Euros et une section d'investissement s'élevant à 102.907 Euros. L'excédent de fonctionnement de l'année 2013 de 120.341 Euros est reporté sur le budget 2014 en section de fonctionnement. Une somme de 49.705 Euros est transférée de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour les projets de l'année et le remboursement du capital de l'emprunt en cours.

Présentation synthétique du budget 2014

Fonctionnement : 368.204 Euros

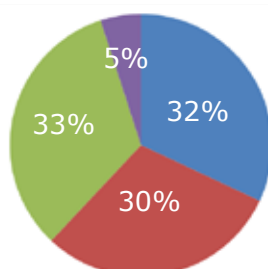
Dépenses

- ▶ Charges personnels & assimilées : 103.180 Euros, soit 28 %
- ▶ Services extérieurs : 103.826 Euros, soit 28 %
- ▶ Charges de gestion courante : 60.736 Euros, soit 16,5 %
- ▶ Virement de la section d'investissement : 49.705 Euros, soit 13,5 %
- ▶ Autres charges : 50.757 Euros, soit 14 %



Recettes

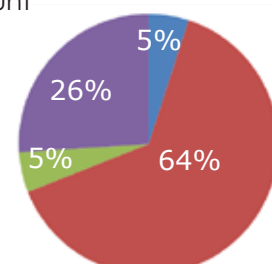
- ▶ Impôts et produit des taxes : 119.277 Euros, soit 32 %
- ▶ Dotations : 110.136 Euros, soit 30 %
- ▶ Report excédent de fonctionnement 2013 : 120.341 Euros, soit 33 %
- ▶ Divers : 18.450 Euros, soit 5 %



Investissement : 102.907 Euros

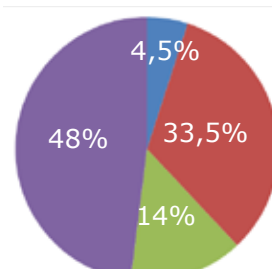
Dépenses

- ▶ Remboursement de l'emprunt (assainissement du bourg) : 4.909 Euros, soit 5 %
- ▶ Travaux voirie et divers : 65.474 Euros, soit 64 %
- ▶ Participation nouvelle caserne Pompiers : 5.458 Euros, soit 5 %
- ▶ Report exercice antérieur : 27.066 Euros, soit 26 %



Recettes

- ▶ Vente terrain : 4.560 Euros, soit 4,5 %
- ▶ Dotations : 34.348 Euros, soit 33,5 %
- ▶ Subventions : 14.294 Euros, soit 14 %
- ▶ Transfert de la section de fonctionnement : 49.705 Euros, soit 48 %



Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

La commune de Dolmayrac fait partie de la **Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV)**. Les 2 délégués titulaires de notre commune auprès de l'Agglomération ont été désignés en Conseil Municipal le 4 avril 2014. Il s'agit de Messieurs Michel VAN BOSSTRAETEN et Gilles GROSJEAN.



Les 19 communes de l'agglomération

Commune	Nombre habitants
Allez et Cazeneuve	701
Bias	3316
Casseneuil	2451
Cassignas	143
Castella	344
Dolmayrac	704*
Fongrave	612
Hautefage la Tour	835
La Croix Blanche	843
Laroque Timbaut	1524
Le Lédât	1260
Monbalen	412
Pujols	3626
Saint Antoine de Ficalba	674
Sainte Colombe de Villeneuve	452
Saint Étienne de Fougères	843
Sainte Livrade sur Lot	6643
Saint Robert	188
Villeneuve sur Lot	24686

* Recensement 2014

Président et Vice-présidents

Nom	Mandat	Délégation
Patrick CASSANY	Président	
Daniel DESPLAT	1° Vice Président	Voirie
Claire PASUT	2° Vice Président	Finances
Jacques LATOUR	3° Vice Président	Administration générale et ressources humaines
Marie-Françoise BEGHIN	4° Vice Président	Nouvelles solidarités
Yvon VENTADOUX	5° Vice Président	Développement économique
Karine LAFINESTRE	6° Vice Président	Transport
Pierre Jean FOUGEYROLLAS	7° Vice Président	Aménagement du territoire
Laurence LAMORLETTE	8° Vice Président	Culture et politiques contractuelles
Michel VAN BOSSTRAETEN	9° Vice Président	Développement durable
Christian ROUSSEAU	10° Vice Président	Cadre de vie
Guy VICTOR	11° Vice Président	Environnement
Michel MINGO	12° Vice Président	Travaux sur les bâtiments

Les Commissions thématiques

8 commissions sont chargées d'étudier les dossiers avant leur présentation en Conseil communautaire.

- ◆ **Ressources et Administration Générale** : Finances, Administration Générale, Personnel
- ◆ **Aménagement du Territoire** : Urbanisme, SCOT, Habitat
- ◆ **Développement économique** : Economie, Tourisme, Emploi & Insertion, Agriculture
- ◆ **Développement durable** : Environnement, Agenda 21, Déchets ménagers
- ◆ **Culture et Sport** : Enseignement musical & artistique, Saison jeune Public, Bibliothèque, Piscine, Musée
- ◆ **Technique** : Voirie, Cadre de Vie, Bâtiments
- ◆ **Nouvelles solidarités** : Enfance & Jeunesse, Politique de la Ville, Démographie médicale, Gens du voyage.
- ◆ **Transport & Mobilité** : Transports urbains, Transport à la demande, Accessibilité

Le conseil communautaire a été renouvelé avec les élections municipales de mars 2014.

La Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois est présidée par Monsieur Patrick CASSANY, Maire de Villeneuve sur Lot.

Le bureau communautaire est composé de 30 membres (le Président, 12 vice-présidents, 12 conseillers délégués affectés à des dossiers spécifiques, et 5 conseillers communautaires).

Toutes les décisions sont prises par le Conseil Communautaire. Celui-ci est composé de 62 membres. La répartition des sièges au conseil est faite en fonction de la population de chaque commune.

Toutes les communes y sont représentées. Les élus de la communauté se réunissent au moins une fois par trimestre afin de délibérer sur les affaires relevant de ses compétences. Les séances du Conseil de l'Agglomération sont publiques.

Retrouver toute l'actualité de l'agglomération sur le site internet www.grand-villeneuvois.fr

Le nouveau conseil municipal de Dolmayrac



(Photo Gérard Gouyou)



Michel VAN BOSSTRAETEN

Maire



Gilles GROSJEAN

1er Adjoint



Pierre BERNOU

2ème Adjoint



Jacques SOULAYRES

Conseiller Municipal



Claude LE LAIZANT

Conseiller Municipal



Laure CANTIN

Conseillère Municipale



Nicole WYSS

Conseillère Municipale



Serge DOMENGET

Conseiller Municipal



Pascale VALBUZZI

Conseillère Municipale



Arnaud GOUILLON

Conseiller Municipal



Sébastien BOULLAND

Conseiller Municipal



Irène

Conseillère Municipale

Délégués dans les commissions communales

Commission	Responsable	Délégué	Délégué	Délégué	D
Agriculture, climatologie	Sébastien BOULLAND	Pierre BERNOU			
Appel d'offres	Serge DOMENGET	Gilles GROSJEAN	Claude LE LAIZANT		
Bâtiments, patrimoine, accessibilité	Claude LE LAIZANT	Yolande MARIA	Marie-France SABATIÉ	Pierre BERNOU	Serge DO
Communication	Serge DOMENGET	Yolande MARIA	Nicole WYSS	Sébastien BOULLAND	Gilles GR
Ecole, restauration	Laure CANTIN	Irène RODDE	Pascale VALBUZZI	Pierre BERNOU	
Fêtes & cérémonies	Georgette DESCAYRAC	Laure CANTIN	Irène RODDE	Marie-France SABATIÉ	
Finances	Gilles GROSJEAN	Pascale VALBUZZI	Nicole WYSS	Pierre BERNOU	Claude L
Plan Communal de Sauvegarde (PCS)	Gilles GROSJEAN	Marie-France SABATIÉ	Serge DOMENGET		
Relation associations, jeunesse, sport, loisirs	Yolande MARIA	Laure CANTIN	Pascale VALBUZZI	Sébastien BOULLAND	Claude L
Voirie, chemins, réseaux	Pierre BERNOU	Yolande MARIA	Marie-France SABATIÉ	Arnaud GOUILLON	Jacques s

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Président : Michel VAN BOSSTRAETEN

Conseillers municipaux	Membres hors conseil
Yolande MARIA	Monique MERCIER
Marie-France SABATIÉ	Magy ORTEGA
Georgette DESCAYRAC	Jean-Pierre MARTIN
Nicole WYSS	Christian SPERANDIO

Délégués dans les organismes extérieurs

Organisme	1 ^{er} Titulaire	2 ^{ème} Titulaire	Suppléant
C.A.G.V.	Michel VAN BOSSTRAETEN	Gilles GROSJEAN	
O.T.G.V.	Michel VAN BOSSTRAETEN		
Chambre d'Agriculture	Pierre BERNOU		Nicole WYSS
Correspondant Défense	Serge DOMENGET		
Sécurité routière	Laure CANTIN		
C.N.A.S.	Michel VAN BOSSTRAETEN	Séverine REZÉ	

C.A.G.V. : Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois

O.T.G.V. : Office du Tourisme du Grand Villeneuvois

C.N.A.S. : Centre National d'Action Sociale

Délégations dans les syndicats

Syndicat	1 ^{er} Titulaire	2 ^{ème} Titulaire	1 ^{er} Suppléant	2 ^{ème} Suppléant
SMAVLOT	Nicole WYSS	Yolande MARIA	Pierre BERNOU	
SIVU	Laure CANTIN		Georgette DESCAYRAC	
SDEE 47	Jacques SOULAYRES	Pierre BERNOU	Marie-France SABATIÉ	Arnaud GOUILLON
EAU 47	Sébastien BOULLAND		Yolande MARIA	
Transports Scolaires	Irène RODDE	Claude LE LAIZANT		
C.I.I.D.	Arnaud GOUILLON	Gilles GROSJEAN	Claude LE LAIZANT	

SMAVLOT : Syndicat Mixte d'Aménagement de le Vallée du LOT

SIVU : Chenil de Caubeyres

SDEE 47 : Syndicat d'Electricité & d'Energie de Lot & Garonne

C.I.I.D. : Comité Intercommunal des Impôts Directs



Yolande MARIA

3^{ème} Adjointe



RODDE

ère Municipale



Marie-France SABATIÉ

Conseillère Municipale



Georgette DESCAYRAC

Conseillère Municipale

Délégué	Délégué
DOMENGET	Arnaud GOUILLON
GROSJEAN	
LE LAIZANT	
LE LAIZANT	
SOULAYRES	



Centre Communal d'Action Sociale : CCAS

Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** est un établissement public administratif géré par un conseil d'administration présidé par le Maire, **Michel VAN BOSSTRAETEN**, et comprenant :

4 membres issus du Conseil municipal :

Mme Yolande MARIA
Mme Georgette DESCAYRAC
Mme Marie-France SABATIÉ
Mme Nicole WYSS

4 membres nommés par le Conseil Municipal :

Mme Monique MERCIER
Mme Magy ORTEGA
Mr Jean-Pierre MARTIN
Mr Christian SPERANDIO

Le **CCAS** est une structure de proximité respectueuse de votre vie privée, à l'écoute et tenue au secret professionnel. Il assure un rôle de coordination entre les différents dispositifs ou intervenants sociaux.

Il a pour mission de développer des actions en direction des résidents de la commune, plus particulièrement de nos aînés et des publics fragilisés.

Il intervient essentiellement pour les raisons suivantes :

- ◆ le grand âge,
- ◆ la maladie,
- ◆ le handicap,
- ◆ la solitude,
- ◆ les accidents climatiques tels que tempête, routes impraticables, neige, gel, canicule,
- ◆ l'aide à la mise en relation avec un Service Social,
- ◆ l'aide à la constitution d'un dossier de demande d'aide.

Sa vocation est d'être proche de vous, de rompre la solitude et l'isolement par des visites amicales, mais aussi d'instaurer un accompagnement social, notamment dans la lutte contre la précarité. Nous considérons qu'il s'agit d'un devoir de solidarité que d'être attentif aux personnes en situation de fragilité.

Pour pouvoir bénéficier de ce suivi, il est nécessaire de renseigner une fiche confidentielle comportant : le nom, l'âge, le nom et coordonnées du médecin traitant, de l'aide à domicile éventuellement, les méthodes d'alerte (présence verte, ...).

Cette fiche recense également les problèmes de santé, de déplacement et toute situation demandant une attention particulière.

Comment fonctionne le **CCAS** au quotidien :

Les membres du **CCAS** appellent les foyers recensés dès que le besoin s'en fait sentir, pour faire le point. Si la personne appelée ne répond pas, un des membres du **CCAS** se déplace à son domicile pour avoir un contact direct.

Un référant est responsable de chaque zone géographique de la commune.

Si vous avez besoin d'un conseil, d'un appui pour la constitution d'un dossier d'aide ou de demande de subvention, d'une mise en relation avec les Services Sociaux dont vous dépendez, vous pouvez contacter :

Mme Yolande MARIA Adjointe au Maire, déléguée au CCAS au **05.53.01.30.31** (numéro de téléphone personnel),
ou la **Mairie** au **05.53.01.03.56** aux heures d'ouverture au public.

Les Associations de la commune

A.P.E.

Association des Parents d'Elèves

Contact : Mme Magali LOUPIAS 05.53.01.52.09

CÔTÉ COUR - CÔTÉ JARDIN

Théâtre

Contact : Mme Carole PELISSIER 06.84.20.34.60

LOISIRS DOLMAYRAC DÉTENTE

Pétanque, belote

Contact : Mr Michel CONCARI 05.53.01.28.37 / 06.38.40.00.80

CLUB DES AINÉS RURAUX

Les Lilas de la Tour

Nombreuses activités : gymnastique, initiation à l'informatique, loisirs créatifs

Contact : Mme Yollande LAZZATI 05.53.01.16.46 / 06.15.18.05.81

Mr Michel CONCARI 05.53.01.28.37 / 06.38.40.00.80

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Contact : Mr Sébastien LOVATO 05.53.01.16.61 / 06.87.24.07.59



Les manifestations 2014 à venir

Juin

- Samedi 14 juin : Fête de l'école, **A.P.E.**
- Vendredi 20 juin : Concert Rock, **Le RAD**
- Mardi 24 juin : Voyage à Narbonne, **Les Lilas de la Tour**
- Vendredi 27 juin : Théâtre, « Panique au Ministère », **CCAS**
- Samedi 28 juin : Repas de quartier, **Les habitants du bourg et la Mairie**
- Dimanche 29 juin : Voyage à Arcachon, **A.P.E.**

Juillet

- Samedi 5 juillet : Repas et Cinéma en plein air à la tour
à partir de 15h, jeux gratuits pour les enfants sous la surveillance des parents
à partir de 19h, apéritif offert par la Mairie
20h repas (réservation obligatoire)
22h Film « JAPPELOUP », **La Mairie et la CAGV**
- Dimanche 27 juillet : Concert gratuit « Amazing Grace » 15h Eglise Saint Orens

Septembre

- Samedi 6 septembre : Soirée grillades, **Loisirs Dolmayrac Détente**
- Samedi 20 et dimanche 21 septembre : **Journées du patrimoine**

Octobre

- Dimanche 19 octobre : Thé dansant, **Les Lilas de la Tour**

Novembre

- Dimanche 16 novembre : Loto, **Les Lilas de la Tour**
- Samedi 22 novembre : Pièce de théâtre « Cardinal.com »
troupe Les Arts des planches, 20h30 au foyer rural, **CCAS**

Décembre

- Vendredi 12 décembre : Assemblée générale, **Les Lilas de la Tour**



Les Lilas de la Tour

Nous avons tous notre vie sociale et il nous semble qu'elle est largement assez riche. Et puis un jour, l'âge aidant, le périmètre se réduit conduisant quelques fois jusqu'à l'isolement.

Le Club des Ainés Ruraux a vocation à anticiper cette évolution en vous proposant de multiples activités susceptibles de vous plaire faute de vous être utiles. Participer aux activités c'est partager un moment de convivialité avec des amis de longue date voire avec de nouveaux concitoyens que vous y rencontrerez. C'est en possession de tous ses moyens que l'on peut tisser ces relations, il ne faut pas attendre qu'il soit trop tard. Rejoignez nous pour l'une ou l'autre des activités proposées et participez à la vie de notre Communauté Dolmayracaise.

L'initiation à l'informatique des lundis et mardis vous ouvre un monde nouveau. Une bonne occasion d'apprendre ces moyens de communication si familiers à nos enfants et de naviguer dans cet océan de savoir qu'est Internet.

L'entretien physique du mardi matin nous aide à garder notre autonomie motrice et notre bien être grâce à des exercices doux proposés par notre animatrice. L'atelier loisirs créatifs de l'après midi, comme son nom l'indique, vous permet de laisser libre cours à votre imagination, couture, tricot, broderie, peinture, ...

Le petit loto du mercredi nous réunit pour un après midi de jeu avec en prime de nombreux lots à gagner pour chacun.

L'atelier mémoire du jeudi lutte contre la fonte des neurones en jouant des mots, des calculs, de la logique, sans oublier l'humour.

La marche randonnée du samedi vous fera découvrir les charmes cachés de votre commune tout en préservant votre forme.

La belote mensuelle vous entrainera dans un tournoi chaque premier vendredi du mois.

Enfin, les manifestations annuelles vous réuniront pour profiter de journées variées, thés dansants, grands lotos saisonniers, repas amicaux, voyages, ...

Ce choix sans être un plaidoyer devrait vous convaincre de participer.



(Escapade à Collioure)

Association des parents d'élèves

APE DOLMAYRAC



UN PERISCOLAIRE TOUJOURS DYNAMIQUE ET INNOVANT AVEC PLUS DE CULTURE POUR 2014

DU SPORT, DE L'INFORMATIQUE, DES ACTIVITES NATURES ET SOLIDAIRES ET DES SORTIES AU THEATRE ET AU MUSEE



Pétanque et belote



Vers une embellie ?

Les années 2012 et 2013 se sont achevées sur une note optimiste. Souvenez-vous, dans le bulletin municipal n°10, nous évoquions la baisse du nombre de joueurs de pétanque tant au niveau national que local.

Or à Dolmayrac, même si nous n'atteignons toujours pas le niveau de fréquentation des années antérieures, on note une nette amélioration. On note la même évolution lors de nos animations telles que les soirées grillades, apéritifs dînatoires...

Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à nous rejoindre le samedi à 14 h 30 ! Ce jeu est ouvert à tous, licenciés ou non. Il se joue en 4 parties à la mêlée (un partenaire différent à chaque partie).



Théâtre

Depuis plusieurs années, l'association « **Côté cour, côté jardin** » permet la mise en place d'une activité théâtre sur la commune de Dolmayrac.

Cet atelier est destiné à des enfants âgés de 7 à 12 ans, habitant sur Dolmayrac et ses environs. Tony FEIJOO en est l'animateur ; il déploie beaucoup d'énergie et de gentillesse pour faire découvrir le théâtre à ces enfants, en leur permettant tout à la fois de se faire plaisir et parfois même se révéler. Peut-être avez-vous déjà eu l'honneur de venir assister et applaudir le résultat de ce travail au cours des représentations données chaque printemps par cette petite troupe accompagnée d'un groupe de Villeneuve-sur-Lot ?

Le travail de nos comédiens en herbe a été présenté lors de la représentation qui a eu lieu au Centre Culturel le samedi 7 juin 2014, à Villeneuve sur Lot.

Chasse

En cette saison 2013-2014, la Société de chasse a organisé plusieurs manifestations :

- un concours de belote
- le loto des chasseurs
- une journée de pêche à la truite, à l'étang de Lacombes, à Sainte Livrade
- un vide grenier

Au mois de septembre, un concours de belote et un vide grenier seront proposés, les dates vous seront communiquées prochainement.

« La chasse est un loisir, mais avant tout une passion »





Ce journal est entièrement réalisé par nos soins.